

Délibération du 27 Janvier 2023

délibération N°2023-03 C

objet **Approbation des budgets primitifs 2023 (principal et annexe)**

- Date de convocation : le 20 janvier 2023
- Date de publication : le 03 février 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 janvier 2023 s'est réuni le 27 janvier 2023 à 14 h 30 à l'UVETD, salle de réunion du 2^{ème} étage, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 24, Nombre de votants : 26

- Etaient présents : 21

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	GRILLAUD Laurent
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	CARDE Daniel
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	VAN STRAATEN Nicolas
	GIRARD Marc
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
	JACOB Christian
	PERRIER Jean-Claude
	SANDFORD Erica
	SIMON Christian
	VARESANI José

Délégués présents en visio de droit commun : 3

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; SPIGARELLI Lucien ; ROUGEAUX Jean-Pierre.

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 2

DANIS Georges donne pouvoir de vote à BRUNIER Thierry

THEVENON Raphaël donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

Délégués excusés : 1

BARBIER Marie-Claire

Délégués absents : 6

SARTORI Walter ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; AMET Yannick ; VEUILLET Christophe ; RUFFIER-LANCHE René ; HANRARD Bernard ; GUIGUE Thibault ; MAITRE Florian.

Délibération du 27 Janvier 2023

délibération

N°2023-03 C

objet

Approbation des budgets primitifs 2023 (principal et annexe)

Monsieur Christian RAUCAZ, Vice-président, présente les projets de budgets primitifs 2023 du budget principal, de budget annexe – gestion des passifs, de budget annexe – centre de tri de Gilly sur Isère et de budget annexe – centre de tri de Chambéry de Savoie Déchets.

Ces projets ont été transmis à tous les membres du Comité Syndical.

Les montants des budgets primitifs 2023 s'élèveront à :

40 362 000 € pour le budget principal dont :

- 25 800 000 € pour le fonctionnement,
- 14 562 000 € pour l'investissement.

795 000 € pour le budget annexe – gestion des passifs dont :

- 475 000 € pour le fonctionnement,
- 320 000 € pour l'investissement.

600 000 € pour le budget annexe – centre de tri de Gilly sur Isère dont :

- 555 000 € pour le fonctionnement,
- 45 000 € pour l'investissement.

20 000 000 € pour le budget annexe – centre de tri de Chambéry dont :

- 6 650 000 € pour le fonctionnement,
- 13 350 000 € pour l'investissement.

Le montant des budgets primitifs consolidés pour 2023 s'élèveront donc à 61 757 000 € dont :

- 33 480 000 € pour le fonctionnement,
- 28 277 000 € pour l'investissement.

Une présentation synthétique de ces budgets primitifs consolidée est intégrée à la présente délibération, et les tableaux détaillés par chapitre et par poste sont annexés à la présente délibération pour chacun des 4 budgets.

Synthèse des Budgets Primitifs consolidés 2023 :

Fonctionnement	Budget principal	CT Chambéry	CT Gilly	Gestion passifs	Résultats consolidés	Résultats consol. hors BA passif	Part (hors passif)
Charges de personnel *	5 500 000 €	1 600 000 €	75 000 €	0 €	7 175 000 €	7 175 000 €	21,7%
Autres dépenses d'exploitation	13 375 000 €	4 820 000 €	435 000 €	0 €	18 630 000 €	18 630 000 €	56,4%
Charges financières	1 850 000 €	100 000 €	0 €	155 000 €	2 105 000 €	1 950 000 €	5,9%
Amortissements et provisions	5 000 000 €	130 000 €	45 000 €	20 000 €	5 195 000 €	5 175 000 €	15,7%
Financement de l'investissement	0 €	0 €	0 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0,0%
Charges exceptionnelles	75 000 €	0 €	0 €	0 €	75 000 €	75 000 €	0,2%
Dépenses 2023	25 800 000 €	6 650 000 €	555 000 €	475 000 €	33 480 000 €	33 005 000 €	100,0%
Recettes d'exploitation	25 316 800 €	6 515 000 €	510 000 €	475 000 €	32 816 800 €	32 341 800 €	98,0%
Recettes internes	458 200 €	126 000 €	40 000 €	0 €	624 200 €	624 200 €	1,9%
Produits financiers et exceptionnels	25 000 €	9 000 €	5 000 €	0 €	39 000 €	39 000 €	0,1%
Recettes 2023	25 800 000 €	6 650 000 €	555 000 €	475 000 €	33 480 000 €	33 005 000 €	100,0%

* dont personnel CDT Chambéry (refacturation interne)

Investissement	Budget principal	CDT Chambéry	CDT Gilly	Gestion passifs	Résultats consolidés	Résultats consol. hors BA passif	Part (hors passif)
Dépenses d'équipement	11 148 800 €	13 074 000 €	5 000 €	0 €	24 227 800 €	24 227 800 €	86,7%
Remboursement capital de la dette	2 950 000 €	150 000 €	0 €	320 000 €	3 420 000 €	3 100 000 €	11,1%
Opérations d'ordre et dépenses internes	463 200 €	126 000 €	40 000 €	0 €	629 200 €	629 200 €	2,3%
Dépenses 2023	14 562 000 €	13 350 000 €	45 000 €	320 000 €	28 277 000 €	27 957 000 €	100,0%
Emprunts contractés	8 000 000 €	12 900 000 €	0 €	0 €	20 900 000 €	20 900 000 €	74,8%
Amortissements	4 700 000 €	130 000 €	45 000 €	0 €	4 875 000 €	4 875 000 €	17,4%
Subventions d'équipement	1 862 000 €	320 000 €	0 €	0 €	2 182 000 €	2 182 000 €	7,8%
Autres recettes internes	0 €	0 €	0 €	320 000 €	320 000 €	0 €	0,0%
Recettes 2023	14 562 000 €	13 350 000 €	45 000 €	320 000 €	28 277 000 €	27 957 000 €	100,0%
Epargne brute	+ 4 541 800 €	+ 4 000 €	+ 5 000 €	+ 320 000 €	+ 4 870 800 €	+ 4 550 800 €	
Epargne nette	+ 1 591 800 €	-146 000 €	+ 5 000 €	0 €	+ 1 450 800 €	+ 1 450 800 €	
Taux d'épargne brute	17,9%	0,1%	1,0%	67,4%	14,8%	14,1%	
Capital dette restant dû au 01/01/2023	44 651 394 €	-	-	3 668 599 €	48 319 993 €		
Capacité de désendettement au 01/01/2023	9,8 ans	-	-	11,5 ans	9,9 ans		

Vu les articles L.1612-1 à 20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les budgets 2023 par chapitre pour le budget principal et les budgets annexes, les montants des budgets étant fixés comme indiqué ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance,
Denis BLANQUET



La Présidente,
Marie BENEVEISE

